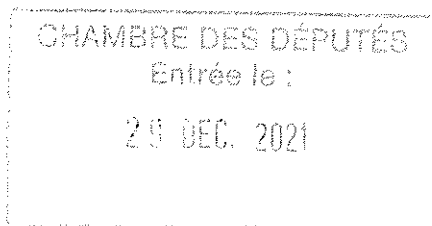




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État



Luxembourg, le 27 décembre 2021

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

**Objet :** Demande de débat de consultation sur l'analyse de l'opportunité d'introduire une obligation vaccinale sectorielle ou universelle.

Monsieur le Président,

Au cours de la séance plénière du 24 décembre 2021, la Chambre des Députés a adopté une motion relative à l'analyse de l'opportunité d'introduire une obligation vaccinale sectorielle ou universelle contre la Covid-19 (cf. document en annexe) dans laquelle le Gouvernement est invité à :

- continuer à suivre attentivement les développements en matière de l'obligation vaccinale dans nos pays voisins, en Europe et au niveau international ;
- faire une demande pour organiser l'organisation d'un débat de consultation portant sur les conclusions de cette analyse ;
- tirer les conclusions nécessaires de ce débat de consultation afin de pouvoir lancer, le cas échéant et le plus vite possible, une procédure législative destinée à créer une base légale pour l'introduction de l'obligation vaccinale.

À cet effet, Monsieur le Premier Ministre aimerait proposer à la Chambre des Députés de bien vouloir organiser un débat de consultation à ce sujet, conformément à l'article 90, paragraphe 1<sup>er</sup> du règlement de la Chambre des Députés. Les résultats du débat parlementaire permettront au Gouvernement de tirer les conclusions nécessaires afin de pouvoir lancer, le cas échéant, l'élaboration d'un projet de loi destiné à créer une base légale pour l'introduction de l'obligation vaccinale.

Au vu de l'urgence, Monsieur le Premier Ministre voudrait soumettre à l'appréciation de la Conférence des Présidents la proposition d'organiser le débat de consultation en question à l'occasion d'une des séances plénières à partir du 7 janvier 2022. Le Gouvernement ne manquera pas d'élaborer un document de synthèse cadrant le débat en séance publique qu'il s'engage à faire parvenir avant la date du débat aux Députés pour leur permettre de se préparer à leur tour.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Premier Ministre,

Ministre d'État

- *transmis en copie pour information à Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement.*

**Dépôt :**

Gilles Baum (DP)

Luxembourg, le 24 décembre 2021

P2 78 36

## **MOTION**

**relative à l'analyse de l'opportunité d'introduire une obligation vaccinale sectorielle ou universelle**

### **La Chambre des Députés,**

- Considérant que la vaccination est un moyen sûr et efficace pour se protéger contre une maladie Covid-19 symptomatique et contre une évolution grave ;
- Considérant que la vaccination est également un acte de responsabilité et de solidarité envers l'ensemble de la société ;
- Soulignant que chaque vaccination permet d'alléger la charge qui pèse sur les hôpitaux et les professionnels de santé ;
- Rappelant que la vaccination est le seul moyen d'atteindre une protection collective suffisante pour maîtriser durablement la pandémie et permettre un retour progressif à une vie quotidienne normale ;
- Constatant que, malgré les efforts considérables du Gouvernement pour faciliter l'accès à la vaccination et le lancement des campagnes d'information et de sensibilisation, le taux de vaccination est encore insuffisant pour y parvenir et atteindre l'immunité collective ;
- Vu la propagation fulgurante attendue du nouveau variant *Omicron*, qui présente selon l'OMS un "risque mondial très élevé" ;
- Notant que les personnes non vaccinées ont plus de 2 fois plus de risque d'être infectées que les personnes avec un schéma vaccinal complet ;

- Notant que, pour la semaine du 13 au 19 décembre, 28 patients sur 58 hospitalisés en soins normaux n'étaient pas vaccinés (30 avaient un schéma vaccinal complet), alors que 16 patients sur 22 en soins intensifs n'étaient pas vaccinés<sup>1</sup> ;

**invite le Gouvernement à**

- continuer à suivre attentivement les développements en matière de l'obligation vaccinale dans nos pays voisins, en Europe et au niveau international ;
- faire une demande pour organiser un débat de consultation portant sur les conclusions de cette analyse.
- tirer les conclusions nécessaires de ce débat de consultation afin de pouvoir lancer, le cas échéant et le plus vite possible, une procédure législative destinée à créer une base légale pour l'introduction de l'obligation vaccinale.

Motion adoptée par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 24 décembre 2021

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen

---

<sup>1</sup> COVID-19: Rétrospective de la semaine du 13 au 19 décembre